

Le salarié belge second plus taxé d'Europe

Derrière le Français, son taux d'imposition réel est de 53,5 %

Après les Français, les salariés belges sont les plus imposés en Europe, selon une étude réalisée par l'Institut économique Molinari en collaboration avec EY et publiée ce 15 juillet, qualifiée de « jour de libération fiscale » pour les salariés du royaume.

Ce jour du calendrier est défini par les auteurs de l'étude comme celui « où un salarié cesse théoriquement de travailler pour payer des cotisations sociales et impôts et dispose comme bon lui semble de son salaire ».

Les taux d'imposition du travail sont restés stables en Belgique depuis le « tax

shift » décidé sous le gouvernement fédéral précédent et qui avait réduit le coût du travail en Belgique. Par rapport à 2012, les Belges célèbrent le « jour de libération fiscale » 24 jours plus tôt, souligne-t-on.

En 2023, les salariés belges sont néanmoins passés de la troisième à la deuxième place du classement des travailleurs européens les plus taxés, l'Autriche ayant décidé de réviser sa méthode de calcul de l'impôt sur le revenu pour éviter que l'inflation pousse ses salariés dans des tranches d'imposition plus élevées.

En France, le « jour de libération fiscale » tombe le 17 juillet. Il tombe le 5 juillet en Allemagne, le 16 juin aux Pays-Bas, le 10 juin au

Grand-Duché de Luxembourg, le 8 juin en Espagne, le 30 mai au Danemark, le 9 mai au Royaume-Uni ou encore le 16 avril à Chypre, pays de l'UE où les salariés sont les moins taxés.

215 € POUR EN TOUCHER 100

Selon l'étude, le « taux d'imposition réel » (TVA comprise) d'un salarié belge est de 53,5 %, contre 44,1 % en moyenne dans l'UE à 27. Dans notre pays, un employeur dépense 215 euros pour qu'un salarié moyen touche 100 euros nets après cotisations et impôts.

« Les administrations belges ne parviennent pas à fournir des services à la



Une deuxième place peu enviable. © NEWS

hauteur des sommes qu'elles prélèvent sur les salariés », estiment les auteurs de l'étude, constatant que parmi les 28 pays étudiés, la Belgique est classée 11^e sur 28 dans le classement général PISA de l'OCDE sur les résultats sco-

lares, 14^e sur 28 en matière de bonheur, selon le rapport mondial sur le bonheur des Nations unies de 2022 et 19^e sur 28 pour la qualité de vie, selon l'enquête sur les meilleurs pays réalisée en 2021 par U.S. News. ●